

Date : 02/12/11

Le plus grand centre d'hébergement d'urgence de France fait peau neuve

Le secrétaire d'Etat au Logement Benoist Apparu a lancé jeudi 1er décembre 2011 le chantier de réhabilitation du plus grand centre d'hébergement d'urgence de France, celui de l'**association La Mie de Pain** à **Paris** qui accueille chaque jour quelque 700 hommes.

Le centre Le **Refuge** (XIII^e arrondissement) va être « humanisé », s'est félicité M. Apparu : à l'issue des travaux, mi-2014, les grands dortoirs auront laissé place à des chambres individuelles ou doubles avec sanitaires, désormais accessibles en journée, le tout dans des bâtiments flambant neufs.

Les deux bâtiments réhabilités, qui restent ouverts pendant les travaux pour assurer l'accueil, **abriteront** les services administratifs de **La Mie de Pain** et des salles de sport. « Il faut que demain un centre d'hébergement ressemble quasiment à un logement et qu'on arrête d'entasser des gens dans des dortoirs. Ce n'est pas comme ça qu'on les sort de la misère », a estimé Benoist Apparu.

Plus de places à l'année - Avec 426 lits, Le **Refuge** est « le plus grand centre d'hébergement d'urgence de France », selon ses responsables. Après travaux, il comptera moins de places (360) mais celles restant ouvertes été comme hiver seront plus nombreuses (272 contre 180 aujourd'hui). Globalement, un tiers des lits sera consacré à l'accueil d'urgence, les deux autres tiers à la « stabilisation » des personnes via leur accompagnement aux démarches d'insertion.

Dans le cadre du Plan de relance, le gouvernement investit sur la période 2008-2012 170 millions d'euros pour réhabiliter les centres d'hébergement d'urgence. Le nombre de places dans ces structures a augmenté de 27 % en 4 ans, à 116 000, dont une hausse de 65 % en Ile-de-France, a fait valoir M. Apparu.

Mais il manque toujours 13 000 places à Paris, selon élus locaux et associations. Olga Trostiansky, adjointe (PS) au maire de Paris chargée de la Solidarité, a dénoncé « la diminution du financement des centres d'hébergement » par l'Etat. « L'Etat ne remplit pas ses obligations

Évaluation du site

Site de l'hebdo La Gazette des Communes s'adresse aux professionnels de la fonction publique. Le site propose quelques articles concernant l'actualité des collectivités locales.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 15

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

par rapport au manque dramatique de places », a renchéri la 1ère vice-présidente (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, Marie-Pierre de la Gontrie. Cela oblige la région à compenser en augmentant ses budgets consacrés à l'hébergement, « une obligation politique et morale, mais pas légale », a-t-elle souligné.

12 millions d'euros pour les collectivités - La réhabilitation du Refuge est prise en charge par l'Etat (8 millions d'euros) et les collectivités locales (6 millions pour la région, 6 millions pour la Ville de Paris).